



C.I.P.S.

CONFEDERATION INTERNATIONALE DELA PECHE SPORTIVE

**Congrès Ordinaire de la C.I.P.S.
Melilla, Samedi 31 Mars 2012**

L'Assemblée Ordinaire de la CIPS s'est réunie en date du 31 mars 2012 à 8h30 en 1^{ère} séance et à 9h30 en 2^{ème} séance, chez une salle de l' «Exhibition and Conference Centre» - C. Pintor Fortuny, 21 – 52004 Melilla (Spain), pour débattre les décisions suivantes:

ORDRE DU JOUR -

1. Adoption du procès-verbal du Congrès de l'AG de Rome (2011);
2. Acceptation des nouveaux membres;
3. Rapport du Praesidium;
4. Rapport des Fédérations Internationales CIPS et des Comités;
5. Rapport du Secrétaire Général;
6. Rapport du Trésorier;
7. Rapport des Vérificateurs aux Comptes;
8. Approbation du bilan 2011;
9. Quitus au Trésorier;
10. Discussion des rapports;
11. Montant des cotisations;
12. Zones géographiques;
13. Fixation des cotisations et approbation du budget;
14. Discussion et vote sur les motions;
15. Compte rendu de M. Matteoli sur les 3^{èmes} Mondiaux de Pêche 2011, tenus en Italie;
Discussion sur l'avenir des Mondiaux de la Pêche Sportive;
16. Décision sur le lieu et la date du prochain Congrès.

Sont présents n. 48 délégués et n. 9 procurations, pour un total de 57 délégués présents ou représentés. Le Président Ordan déclare donc valable l'Assemblée et procède à l'examen des sujets à l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal du Congrès de l'AG de Rome (2011)

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de Rome 2011, remis à toutes les Fédérations affiliées, soumis à votation est approuvé à l'unanimité.

2. Acceptation des nouveaux membres

- FIPSeD - "Canadian Freshwater Sportfishing Federation"

Monsieur Matteoli fait savoir que la FIPSeD a reçu une demande d'affiliation par la Fédération Canadienne en annexe par une lettre officielle par le Ministère des Ressources Naturelles. L'Assemblée de la FIPSeD s'est exprimée favorablement à l'affiliation. La proposition, mise à votation, est approuvée avec la majorité des voix, avec la seule abstention du Sénégal.

- FIPS Mer - Argentina Federation

Monsieur Waldheim fait savoir qu'il a reçu des demandes d'affiliation par la Fédération Argentine et la Fédération Maltaise, envers lesquelles l'Assemblée de la FIPS-Mer s'est exprimé en sa faveur. Les propositions, soumises à votations, sont approuvées à l'unanimité.

3. Rapport du Praesidium;

- **Rapport du Président** **Marcel ORDAN**

Le Président, Monsieur Ordan rappelle son rapport, remis dans le dossier et en illustre quelques points.

Il remercie encore une fois la Fédération Italienne pour son activité lors des Mondiaux de Pêche 2011.

Il souhaite que de nombreuses Fédérations adhèrent encore à la CIPS et il souligne l'importance de l'engagement à promouvoir l'activité des jeunes.

- **Rapport des Vices Présidents** **Ferenc SZALAY – Hymie STEYN**

Le Vice-président Monsieur Szalay se réfère à son rapport remis dans le dossier et rappelle l'importance pour la CIPS d'être présente dans tous les organismes internationaux concernant la pêche sportive.

Le Vice-président Monsieur Steyn remercie tous les présents ainsi que la Fédération Espagnole pour l'organisation.

Il rappelle la nécessité que la CIPS consacre particulièrement son attention sur l'environnement.

4. Rapport des Présidents Fédérations Internationales CIPS et des Comités;

- **Rapport du Président de la FIPS ED** **Claudio MATTEOLI**

Le Président de la FIPSeD Monsieur Matteoli précise que 57 Fédérations représentant de 57 Nations sont affiliées à la FIPSeD.

44 Fédérations étaient présentes aux Mondiaux pour l' Eau Douce, pour un total de 200 équipes.

8 contrôles antidopage ont été effectués au cours des compétitions, avec résultat négatif. Il informe qu'en 2012 les contrôles seront 12, soit pendant les entrainements soit pendant les compétitions.

- **Rapport du Président de la FIPS Mer Hubert WALDHEIM**

Monsieur Waldheim, Président de la FIPS-Mer, désire remercier encore une fois la Fédération Italienne pour l'organisation des Mondiaux 2011.

Il remarque que 41 Fédérations sont affiliées à la FIPS-Mer.

Il ajoute que l'Assemblée de la Fédération Internationale a accepté l'approbation de quelque nouvelle discipline sportive, tel que le Big Game de Bord.

- **Rapport du Président de la FIPS Mouche Paul WEKEMANS**

Monsieur Vekemans, Président de la FIPS-Mouche, se rapporte à sa relation joint au dossier.

- **Rapport du Président de l'ICSF Kurt KLAMET**

Monsieur Klamet pour l'ICSF se rapporte totalement à sa relation remis dans le dossier.

5. Rapport du Secrétaire Général Gianrodolfo FERRARI

Le Secrétaire Général se rapporte à sa relation écrite en précisant que les Fédérations qui n'ont pas encore réglé leur cotisation sont les mêmes que celles indiquées dans son rapport.

Une lettre leur a été envoyée pour leurs rappeler de régulariser leur adhésion à la CIPS.

6. Rapport du Trésorier

Le Trésorier Monsieur Diouf expose brièvement les lignes du compte financier 2011 et du budget 2012.

7. Rapport des Vérificateurs aux Comptes

Le Président du Collège des Commissaires aux comptes, M. Goupil, prend la parole pour lire la relation complète du Collège, (annexé à ce procès-verbal) et il invite l'Assemblée à approuver les bilans et donner quitus au Trésorier.

Le Président Monsieur Ordan prend donc la parole pour faire savoir que le Commissaire Monsieur Fethi Bayar a envoyé une lettre au Praesidium en demandant de déclarer l'incompatibilité entre la charge de Commissaire aux Comptes de la CIPS de M. Goupil avec sa charge simultanée de Trésorier de la FIPSeD.

Il invite donc le Secrétaire Général à rapporter et à préciser si les Statuts prévoient une telle incompatibilité.

Le Secrétaire Général lit donc l'article 14 des Statuts en considération duquel il y incompatibilité entre plusieurs charges simultanées de la CIPS mais rien avec les Fédérations Internationales qui sont des Entités séparées de la Confédération.

L'Assemblée n'a aucune remarque à cet égard.

Le Président fait savoir encore que la Fédération Tunisienne n'a pas payé son affiliation pour l'année 2011 et il demande donc si Monsieur Fethy Bayar peut encore continuer à couvrir la charge de Commissaire aux Comptes du moment qu'il est proposé par une Fédération non cotisante.

Le Délégué de la Fédération de l'Angola intervient pour exprimer son avis sur la charge de Commissaire aux Comptes, ce qui doit être une charge personnelle indépendante de son rapport avec la Fédération nationale d'appartenance.

M. Morvan et M. Matteoli prennent la parole pour réitérer, avec des motivations différentes, que la charge de Commissaire aux Comptes ne peut pas être acceptée en cas de non cotisation de la Fédération concernée.

Mr Biever intervient pour demander une information sur la position de retard de paiement de la Fédération Grecque.

Mr Matteoli remarque que la Fédération est en retard de paiement de 2 cotisations d'affiliation pour l'année 2011 à la FIPSeD et à la FIPS-Mer et par contre ils sont à jour pour 2012.

8. Approbation du bilan 2011

Le Bilan financier 2011 mis à la votation est approuvé à l'unanimité.

9. Quitus au Trésorier

L'Assemblée donne à l'unanimité quitus au Trésorier.

10. Discussion des rapports

Mr Morvan prend la parole. D'après lui la CIPS doit exprimer, dans un document officiel, son avis et programme, avec des indications en matière d'environnement, de façon que ce document puisse être utilisé par toutes les Fédérations Nationales.

Harati propose qu'un document pareil soit rédigé aussi pour les Jeunes.

Le Vice-président Szalay déclare que ces documents, une fois qu'ils sont approuvés, seront publiés sur le site officiel de la CIPS.

11. Montant des cotisations

Le Président réfère qu'aucune proposition d'augmentation des cotisations d'affiliation a été présentée par le Praesidium pour l'année 2012.

12. Zones géographiques;

Le Président se réfère qu'en ce moment, seule la FIPS-Mer a présenté une demande de création d'une zone géographique. Des possibles propositions sur ce sujet seront transmises pour demander leur avis aux Fédérations Nationales et à l'Assemblée de la CIPS qui prendra des décisions à cet égard. Il fait savoir que le but de la création des Zone géographiques est de permettre à un plus large nombre de nations de participer aux activités sportives de la CIPS et donc de pouvoir s'affilier aux Fédérations Internationales concernant.

13. Fixation des cotisations et approbation du budget

Le Trésorier Mr Diouf, confirme que le montant des cotisations d'affiliation pour l'année 2012 a été approuvé, il passe ensuite à la présentation du budget prévisionnel 2012.

Mr Harati demande si la CIPS veut et peut financier les frais de participation aux RAC.

Une discussion s'ouvre sur ce point dans laquelle Messieurs Matteoli et Waldheim prennent la parole.

En fin le Président remarque que déjà au cours de l'Assemblée Générale qui a eu lieu à Rome, on avait établie que la CIPS peut contribuer jusqu'au 50 % des cotisations d'affiliation aux RAC, le reste du montant restant à la charge de la FIPS-Mer.

14. Discussion et vote sur les motions

Faute d'intervention, aucune discussion ne s'ouvre sur ce sujet.

15. Compte rendu de M. Matteoli sur les 3^{èmes} Mondiaux de Pêche 2011, tenus en Italie;

Discussion sur l'avenir des Mondiaux de la Pêche Sportive

Le Président Mr Matteoli rappelle que 66 Fédérations Nationales ont pris part aux Mondiaux 2011, pour un total de 2500 participants environ.

Il informe que le Praesidium a pris acte de l'extrême difficulté de trouver des nations qui peuvent envisager d'accueillir TOUTES les disciplines prévues dans les Mondiaux de la Pêche Sportive, soulignant la difficulté de l'organisation d'autres Mondiaux aux mêmes conditions en ce moment seuls deux pays, en théorie, Italie et Portugal, sont en condition de pouvoir les organiser en considération des diversités sportives et des différentes nécessités environnementales exigées par chaque discipline sportives.

L'Assemblée, après un grand débat, décide que, à fin de permettre au plus grand nombre de Nations de pouvoir présenter une candidature pour l'organisation des Mondiaux, à partir des prochaines éditions des Mondiaux les Nations pourront se proposer dans le respect des conditions suivantes:

- a) le programme général des Mondiaux de Pêche devra prévoir les Championnats du Monde avec la participation des trois Fédérations Internationales (Eau Douce, Mer et Mouche);

- b) au moins 18 des 24 Championnats du Monde qui actuellement font partie du programme (voir annexé) devront être disputés.

En plus, on établit que les prochains Mondiaux se dérouleront en 2015 ou 2017.

A ce propos, toutes Fédérations intéressées devront envoyer leurs propositions détaillées et toutes informations sur l'année dans laquelle elles désirent organiser l'événement (2015 ou 2017) ainsi que le nom des championnats (au moins 18) qu'elles désirent organiser.

Les candidatures devront parvenir au secrétariat dans le mois de juin. Les Fédérations qui présentent leur candidature devront en plus envoyer, avant la fin de l'année, une proposition détaillée avec l'indication des parcours de compétition, les caractéristiques et les disciplines qu'elles désirent organiser, de façon à ce que le Praesidium et l'Assemblée Générale du 2013 puissent décider l'allocation sur la base des propositions reçues et des informations ci-dessus.

16. Décision sur le lieu et la date du prochain Congrès

- Candidature de la Fédération de la République de Saint Marin à organiser l'Assemblée électorale de la CIPS en 2013
- Candidature de la Fédération du Portugal à organiser l'Assemblée électorale de la CIPS en 2013
- Candidature de la Fédération de Lettonie à organiser l'Assemblée électorale de la CIPS en 2013
- Candidature de la Fédération du Monténégro à organiser l'Assemblée électorale de la CIPS en 2013
- Candidature de la Fédération d'Egypte à organiser l'Assemblée électorale de la CIPS en 2013

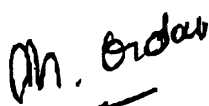
Mr Matteoli fait savoir que le Praesidium a examiné les propositions reçues et, compte tenu que l'Assemblée en 2013 sera électorale, il faut choisir une ville dotée d'un aéroport qui peut être rejoint par plusieurs compagnies de vols.

Examinées les offres parvenues, l'Assemblée décide de confier l'organisation de l'Assemblée en 2013 au Portugal (Lisbonne), en considération des recommandations du Praesidium.

En plus l'Assemblée décide qu'en considération des meilleurs prix proposés par la Fédération de la République de Saint Marin, mais ne pouvant pas leur confier l'organisation de l'événement en 2013 pour les motivations ci-dessus, l'Assemblée décide d'affecter le Congrès à la République de Saint Marin en 2014.

A 13h30, faute d'autres argumentations à l'ordre du jour, le Président déclare clos les travaux de l'Assemblée.

Le Président
Marcel Ordan



Le Secrétaire Général
Gianrodolfo Ferrari

